

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 19/09/2025, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

<u>OBJET DE LA DELIBERATION</u>	
<b>ETAT DES TRAVAUX REALISES PAR LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX POUR L'ANNEE 2024</b>	
<u>Date d'affichage de la convocation</u> 19/09/2025	<u>Secrétaire de séance</u> BREARD Jean-Claude

### **Etaient présents : 117**

AIT Eddie, ARENOU Catherine, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, BRUNET Yvette, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HEYBLOM Frédéric, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUIC Michel, LECOILE Gilles, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guyline, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SAUVE Jean-Yves, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

### **Absent(s) représenté(s) : 17**

AOUN Cédric a donné pouvoir à LEPINTE Fabrice  
AUFRECHTER Fabien a donné pouvoir à MELSENS Olivier  
BERMANN Clara a donné pouvoir à EL BELLAJ Jamila  
CONTE Karine a donné pouvoir à MEUNIER Patrick  
CORBINAUD Fabien a donné pouvoir à HERVIEUX Edwige  
DUMOULIN Cécile a donné pouvoir à GAULARD Didier  
HAMARD Patricia a donné pouvoir à BLONDEL Mireille  
HONORE Marc a donné pouvoir à DAZELLE François  
KONKI Nicole a donné pouvoir à PERSIL Albert  
LAIGNEAU Jean-Pierre a donné pouvoir à KAUFFMANN Karine  
MAUREY Daniel a donné pouvoir à FONTAINE Franck  
MONNIER Georges a donné pouvoir à NICOT Jean-Jacques  
PHILIPPE Carole a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc  
RIPART Jean-Marie a donné pouvoir à PERRON Yann  
SATHOUD Innocente-Félicité a donné pouvoir à LITTIERE Mickaël  
SIMEONI Christophe a donné pouvoir à SOUSSI Elsa

SIMON Josiane a donné pouvoir à REBREYEND Marie-Claude

**Absent(s) non représenté(s) : 1**

CHARBIT Jean-Christophe

**Absent(s) non excusé(s) : 6**

ANCELOT Serge, BÉGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, DAUGE Patrick, EL ASRI Sabah, PIERRET Dominique

**0 POUR :**

**0 CONTRE :**

**0 ABSTENTION :**

**0 NE PREND PAS PART :**

# EXPOSÉ

Conformément à l'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitants ont l'obligation de créer une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL). Cette commission doit être consultée pour avis préalable sur :

- Tout projet de délégation de service public ou de partenariat, avant que l'assemblée délibérante ne se prononce ;
- Tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création ;
- Tout projet de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement, avant la décision d'engagement.

En complément, la CCSPL examine chaque année :

- Les rapports annuels établis par les délégataires des services publics ;
- Les rapports sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable, d'assainissement et de gestion des déchets ;
- Les bilans d'activités des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière ;
- Les rapports annuels établis par les titulaires des marchés de partenariat.

Le Président de la CCSPL présente chaque année au Conseil communautaire un état des travaux réalisés par la commission au cours de l'exercice précédent.

Au cours de l'année 2024, la CCSPL s'est réunie à six reprises sous la présidence de Gilles LECOLE.

## Réunion du 11 mars 2024

- Lancement d'un contrat de concession de service public pour l'exploitation du centre aquatique de Conflans-Sainte-Honorine.

## Réunion du 10 juin 2024

- Lancement d'un contrat de délégation de service public pour l'assainissement sur le territoire de la commune d'Achères ;
- Lancement d'un contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique de Meulan-en-Yvelines ;
- Lancement d'un contrat de délégation de service public pour l'exploitation du chauffage collectif de l'ensemble du Val Fourré.

## Réunion du 12 septembre 2024

- Relance du contrat de concession pour la gestion du centre aquatique de Conflans-Sainte-Honorine.

## Réunion du 4 novembre 2024

Présentation des rapports annuels des délégataires sur l'exercice 2023 :

- Délégation de service public avec la société GENERIS pour la livraison et la maintenance des bacs de collecte pour huit communes centre et est de la Communauté urbaine : Chanteloup-les-Vignes, Chapet, Ecqueville, Evécquemont, Meulan-en-Yvelines, Triel-sur-Seine, Vaux-sur-Seine, Villennes-sur-Seine.
- Délégation d'assainissement avec la société SAUR pour :
  - o Secteur 2 : Arnouville-les-Mantes, Hargeville, Boinville-en-Mantois, Goussonville, Jumeauville, Follainville-Dennemont, Porcheville, Guerville, Fontenay-Saint-Père, Gargenville, Guernes, Epône, Brueil-en-Vexin, Drocourt, Sailly, Flins-sur-Seine, Issou, Les Mureaux, Mézières-sur-Seine.
- Délégations d'assainissement avec la société SEFO pour :
  - o Secteur 5 : Aubergenville, Tessancourt-sur-Aubette, Les-Alluets-le-Roi, Morainvilliers et Orgeval ;
  - o Achères,

- Secteur 4 : Andrésy, Chanteloup-les-Vignes et Conflans-Sainte-Honorine ;
  - Carrières-sous-Poissy, Aulnay-sur-Mauldre, La Falaise, Nézel, Juziers et Vaux-sur-Seine.
- Délégation d'assainissement avec la société SFDE - VEOLIA pour :
    - Juziers (échéance en mars 2023).
- Délégations d'assainissement avec la société SUEZ pour :
    - Médan ;
    - Gaillon-sur-Montcient, Jambville, Lainville-en-Vexin, Montalet-le-Bois, Oinville-sur-Montcient ;
    - Ecquevilly ;
    - Villennes-sur-Seine ;
    - Secteur 1 : Auffreville-Brasseuil, Breuil-Bois-Robert, Buchelay, Favrieux, Flacourt, Fontenay-Mauvoisin, Jouy-Mauvoisin, Le Tertre-Saint-Denis, Magnanville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Méricourt, Mousseaux-sur-Seine, Perdreauxville, Rolleboise, Rosny-sur-Seine, Soindres, Vert ;
    - Verneuil-sur-Seine et Vernouillet ;
    - Arnouville les Mantes, Auffreville-Brasseuil, Boinville-en-Mantois, Breuil bois robert, Buchelay, Favrieux, Flacourt, Fontenay Mauvoisin, Goussonville, Guerville, Hargeville, Jouy Mauvoisin, Jumeauville, Le Tertre-Saint-Denis, Magnanville, Mantes la Jolie, Mantes la Ville, Méricourt, Mousseau sur Seine, Perdreauxville, Rolleboise, Rosny Sur Seine, Soindres, Vert.
- Délégations d'assainissement avec la société VEOLIA pour :
    - La station d'épuration d'Epône et Mézières-sur-Seine ;
    - La station d'épuration Juziers et Nézel ;
    - La station d'épuration Limay et Guitrancourt et poste de relevage Quai ;
    - La station d'épuration Aubergenville et Morainvilliers ;
    - Vaux-sur-Seine (échéance en juillet 2023) ;
    - Secteur 3 : Bouafle, Chapet, Evécquemont, Hardricourt, Mézy-sur-Seine, Meulan-en-Yvelines, Poissy, Triel-sur-Seine ;
    - Secteur B : Brueil-en-Vexin, Drocourt, Epône, Evécquemont, Follainville-Dennemont, Fontenay Saint Père, Gaillon-sur-Montcient, Gargenville, Guernes, Hardricourt, Lainville en Vexin, Issou, Jambville, Les Mureaux, Meulan en Yvelines, Mézière-sur-Seine, Mézy-sur-Seine, Montalet-le-Bois, Oinville-sur-Montcient, Porcheville, Sailly, Saint Martin la Garenne ;
    - Secteur C : Bouafle, Chapet, Flins-sur-Seine, Médan, Poissy, Triel-sur-Seine ;
    - Buchelay, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Méricourt, Mousseaux-sur-Seine, Rolleboise, Rosny-sur-Seine.
- Délégation de service d'eau potable avec la société SAUR pour :
    - Les Mureaux, Bouafle, Vaux-sur-Seine Evécquemont, Issou, Brueil-en-Vexin, Sailly, Drocourt et Fontenay-Saint-Père.
- Délégations de service d'eau potable avec la société SEFO pour :
    - Andrésy, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Triel-sur-Seine ;
    - Mantes-la-Ville, Guerville, Auffreville-Brasseuil, Vert, Flacourt, Aubergenville, Aulnay-sur-Mauldre, Epône, Mézières, Goussonville, Boinville-en-Mantois, Jumeauville, Arnouville-lès-Mantes, Hargeville, La Falaise, Nézel.
- Délégations de service d'eau potable avec la société SFDE – VEOLIA pour :
    - Gaillon-sur-Montcient, Jambville, Lainville-en-Vexin, Montalet-le-Bois, Oinville-sur-Montcient ;
    - Meulan-en-Yvelines, Tessancourt-sur-Aubette.
- Délégations de service d'eau potable avec la société SUEZ pour :
    - Verneuil-sur-Seine et Vernouillet ;
    - Poissy ;
    - Chapet ;
    - Flins-sur-Seine ;
    - Gargenville, Juziers, Mézy-sur-Seine et Hardricourt.
- Délégations de service d'eau potable avec la société VEOLIA pour :
    - Ecquevilly,

- Mantes-la-Jolie, Breuil-Bois-Robert, Buchelay, Follainville-Dennemont, Guernes, Magnanville, Méricourt, Mousseaux-sur-Seine, Porcheville, Rolleboise, Rosny-sur-Seine, Saint-Martin-la-Garenne.

#### Réunion du 18 novembre 2024

Présentation du rapport annuel du délégataire sur l'exercice 2023 :

- Délégation de service public pour l'exploitation des Centres aquatiques Aquasport et Aqualude avec la société PRESTALIS.
- Délégation de service public pour l'exploitation du Centre aquatique de Conflans-Sainte-Honorine avec la société VERT MARINE.
- Convention de concession pour le Centre aquatique Les Bains de Seine Mauldre avec la société UCPA.
- Contrat de concession de service pour l'exploitation, la gestion et la commercialisation d'un ensemble immobilier avec la société ESS&O.
- Convention de délégation de service public pour la gestion de la gare routière de Mantes-en-Yvelines et du local conducteur en pôle gare de Rosny-sur-Seine avec la société RATP DEV.
- Délégations de service public avec la société INDIGO pour :
  - Gestion du parc de stationnement Hôtel de Ville à Poissy,
  - Construction d'un parc relais et exploitation du stationnement en ouvrage d'Achères.
- Délégations de service public avec la société INTERPARKING pour la gestion du stationnement en voirie et ouvrages de Mantes-la-Jolie.
- Contrat de délégation de service public pour la production et la distribution de chaleur sur la commune des Mureaux avec la société Les Mureaux Bois Energie/ Coriance groupe.
- Convention de service public pour l'exploitation du chauffage collectif de l'ensemble du Val Fourré à Mantes-la-Jolie avec la société SOMEK.

#### Réunion du 2 décembre 2024

- Lancement d'un contrat de délégation de service public pour la production et la distribution d'eau potable des communes relevant du secteur D ;
- Lancement d'un contrat de délégation de service public pour la production et la distribution d'eau potable des communes relevant du secteur E ;
- Présentation des Rapports sur le Prix et la Qualité de Service (RPQS) 2023 pour le service de l'eau potable ;
- Présentation des RPQS 2023 pour le service de l'assainissement.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- de prendre acte du bilan des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour l'année 2024, tel que susmentionné.

*Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1413-1,

**VU** les statuts de la Communauté urbaine,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n°CC\_2016-06-23\_44 du 23 juin 2016 portant création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL),

**VU** l'arrêté du Président n°ARR2022\_146 du 11 octobre 2022 portant désignation de Gilles LECOLE en qualité de représentant du Président au sein de la CCSPL,

**VU** l'avis favorable à l'unanimité émis par la Commission Affaires générales le 16 septembre 2025,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**ARTICLE UNIQUE : PREND ACTE** du bilan des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour l'année 2024, tel que susmentionné.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le :	<b>01 OCT. 2025</b>	<b>01 OCT. 2025</b>
Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le :		
Exécutoire le :	<b>01 OCT. 2025</b>	
<i>(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)</i>		
<u>Délai de recours</u> : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification		
<u>Voie de recours</u> : Tribunal Administratif de Versailles		
<i>(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).</i>		

**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
Aubergenville, le 25 septembre 2025

Le Président

Cécile ZAMMIT-POPESCU

